

**RÉACTION DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT AU BUDGET :
Toujours trop peu pour la mission fondamentale de protection et de conservation
de l'environnement**

Québec, le 13 mars 2008 – Réagissant au dépôt du budget 2008-2009 par la ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forget, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) souligne les efforts consentis par le gouvernement afin d'intégrer le développement durable dans ses politiques. Rarement a-t-on vu autant d'importance y être accordé à l'intérieur même du discours sur le budget. L'argent neuf en soutien à ces politiques est aussi fort apprécié. Ceci dit, les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) sont encore une fois très déçus de constater que **le budget de fonctionnement** du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en fait toujours le parent pauvre du gouvernement.

Certes, le budget des dépenses du gouvernement prévoit une légère augmentation des crédits du MDDEP, ceux-ci passant de 195 M\$ en 2007-2008 à 200 M\$ en 2008-2009. Dans les faits toutefois, la part du budget affecté à ce ministère demeure sensiblement la même, soit environ 0,3 % du budget total de l'État. Le MDDEP voit même son effectif total diminuer de nouveau de 30 personnes*.

« Le gouvernement a bien raison de se féliciter des avancées qu'il a réalisées au cours des dernières années en matière de politique favorable à l'environnement, notamment au chapitre du développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela masque toutefois une réalité bien concrète : pendant ce temps, la qualité de l'environnement continue de se détériorer par manque d'outils et de ressources appropriées. En fait, le gouvernement néglige de soutenir suffisamment les fonctions de surveillance et de contrôle du MDDEP», a mentionné Philippe Bourke, directeur du RNCREQ.

Globalement, les CRE constatent sur le terrain que l'état de l'environnement ne s'améliore pas : diminution de la qualité de l'air, disparition accélérée des milieux naturels et humides dans les territoires urbanisés, détérioration des plans d'eau, augmentation de la génération de déchets, etc. Pour eux, il ne fait aucun doute que cela s'explique par un manque de ressources, d'outils réglementaires et légaux et par des politiques parfois contradictoires à la protection de l'environnement.

En dépit du fait que les problèmes que pose l'environnement sont parmi les plus urgents de l'heure, notamment en raison de leurs impacts sur la santé et l'économie, qu'ils constituent l'une des principales préoccupations de la population, le gouvernement continue d'omettre le contrôle et la protection de l'environnement dans ses priorités.

* Statistiques MDDEP

	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Effectif total	1909	1887	1830	1781	1752

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ, www.rncreq.org) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Information :

Chantal Rainville, Responsable des communications au RNCREQ

chantal.rainville@rncreq.org

cell. (418) 254-6938